

6 ECLIPSE SELF-REGULATING INCUBATOR, de The Eclipse Incubator Company, Waltham, Middlesex Co., Mass. Appareil à eau chaude, à régulateur automatique électrique, variant de 150 à 1000 œufs en capacité et de 65 à 180 piastres en valeur. Circulaire envoyée *gratis* sur demande.

7 EGYPTIAN INCUBATOR, de Bates. Vendu par Joseph I. Bates, Weymouth, Mass. Appareil chauffé par une lampe, sans régulateur, variant de 90 à 100 œufs en capacité et de 18 à 65 piastres en valeur. Circulaire anglaise envoyée *gratis* sur demande.

8 EUREKA INCUBATOR de Campbell. Vendu par J. L. Campbell, West Elizabeth, Pa. Appareil à eau chaude ou à air chaud à volonté, à régulateur automatique mû par un mouvement d'horlogerie, variant de 65 à 1000 œufs en capacité et de 50 à 82 piastres en valeur. Sur envoi de 50 centins on recevra un livre guide pour l'incubation artificielle, en anglais. Circulaire brochure de 16 pages, anglaise, envoyée *gratis* sur demande.

9 HYDRO INCUBATEUR de Roullier & Arnout. Vendu par MM. Roullier & Arnout, à Gambais-Lez-Houdan, (Seine-et-Oise), France. Appareil à eau chaude renouvelée, ou chauffée par une lampe, à volonté, variant de 50 à 450 œufs en capacité et de 9 à 52 piastres en valeur. Sur envoi de 25 centins on recevra un guide pratique illustré, français, pour l'éclosion et l'élevage artificiels. Catalogue envoyé *gratis* sur demande.

10 HYDRO-INCUBATOR, de Christy. Vendu par Messrs Christy & Co., 155, Fenchurch street, E. C. London, England. Appareil à eau chaude renouvelée, ou chauffée par une lampe, à volonté, variant de 36 à 250 œufs en capacité et de 7 à 70 piastres en valeur. Sur envoi de 25 centins on recevra une excellente brochure anglaise de 108 pages intitulée "Hydro-Incubation."

11 PERFECT HATCHER, de The Perfect Hatcher Co. Vendu par The Perfect Hatcher Company, Elmira, N. Y. Appareil à eau chaude ou à air chaud, à volonté, à régulateur automatique électrique, variant de 112 à 2016 œufs en capacité et de 40 à 300 piastres en valeur. Sur envoi d'une estampille américaine de 3 centins on recevra une petite brochure anglaise de 30 pages intitulée "The Perfect Hatcher." Circulaire envoyée *gratis* sur demande.

12 SUFFOLK INCUBATOR, de Colson. Vendu par Joseph Colson, Brentwood, Suffolk Co., N. Y. Appareil à eau chaude chauffé par une lampe, variant de 100 à 200 œufs en capacité et de 30 à 40 piastres en valeur. Circulaire envoyée *gratis* sur demande.

Avant d'aller plus loin, je dois dire que les appareils à régulateur automatique compliqué, portant dans la liste ci-haut les numéros 2, 3, 6, 8, 11, sont peu en vogue. Il faut avoir des connaissances en chimie, mécanique et physique pour les mettre en opération, et le mécanisme se brise-t-il pendant l'incubation, on perd la couvée si l'on n'a pas sous la main le mécanicien capable de faire les réparations nécessaires. Les éleveurs qui se servent de couveuses artificielles ont mis ces appareils de côté, excepté là où ils ont un *spécialiste* pour les conduire.

Les appareils qui se chauffent avec une lampe ou autre chauffeur sont plus acceptables. En surveillant bien les lampes et en observant régulièrement le thermomètre, on peut, en peu de temps, acquérir l'habileté nécessaire pour les conduire. Tels sont les appareils portant les numéros 4, 9 et 10. Ces trois appareils, à peu de chose près, sont semblables quant au fonctionnement. Ils permettent à celui qui n'a pas le temps de surveiller une lampe de se servir simplement de l'eau chaude renouvelée matin et soir.

Les couveuses se chauffant seulement par une lampe sont moins recommandables pour la raison qui me fait recommander plutôt celles qui présentent les deux systèmes, et dont je viens de parler. Les couveuses à lampe portent les numéros 1, 7 et 12.

La couveuse qui, pour moi, présente le plus de garantie, grâce à sa grande simplicité, c'est la couveuse Voittellier, le numéro 5 de ma liste. Ici, pas de lampe à entretenir, pas de surveillance de toutes les heures; en conséquence, pas de régulateur qui, en cessant de fonctionner, fera cuire vos œufs; rien de tout cela. Seulement de l'eau chaude à ajouter

et de l'eau refroidie à retirer deux fois le jour, et avec cela un prix minime à payer pour l'appareil.

Malgré les remarques que je viens de faire, je tiens à dire que je ne fais de réclame pour aucun appareil en particulier. Je désire, au contraire, fournir à mes lecteurs le moyen de se renseigner parfaitement sur chaque appareil, avant d'en adopter un.

L'incubation artificielle exige encore d'autres appareils que la couveuse. L'un se nomme la *sècheuse* et sert à recevoir les poussins, immédiatement après l'incubation.

C'est une boîte chauffée par l'eau chaude, dans laquelle on met réellement sécher les poulets pendant quelques heures, après l'incubation. On peut, à la rigueur, se dispenser de la sècheuse, en laissant les poulets dans la couveuse après qu'ils sont éclos. Mais le résultat est généralement moins satisfaisant, dans ce cas.

Lorsque les poulets sont séchés, on les met dans la *mère* ou *couveuse* artificielle. Cette mère consiste en une boîte contenant à sa partie supérieure un réservoir à eau chaude, et vers sa base un velours ou édredon tendu au-dessus du plancher. Il est arrangé de manière à ce que les poulets, en entrant sous la mère, soient recouverts de l'édredon chauffé par sa surface supérieure.

Chaque système exige en outre un thermomètre spécial à grosse bulbe, un tourne-œuf, un ovoscope, ou instrument pour mirer les œufs, afin de pouvoir, au bout de quelques jours d'incubation, découvrir les œufs mauvais et les enlever, etc.

Voilà pour la partie matérielle de l'incubation artificielle. Voyons maintenant ce qui en est de cette industrie au point de vue économique ou industriel.

Doit-on recommander l'incubation artificielle aux cultivateurs, individuellement? Je réponds, sans hésiter, non. Leur temps est trop précieux, les heures de la fermière trop bien employées pour qu'il leur soit profitable de se livrer à cette industrie. Voici comment je comprendrais la pratique de l'incubation artificielle. Les cultivateurs se mettraient en mesure de faire pondre leurs poules dans la saison d'automne et au commencement de l'hiver. Un couvoir artificiel serait mis en opération dans la paroisse, par un spécialiste entendu, les cultivateurs lui porteraient leurs œufs et il leur en ferait, pendant l'hiver, des poulets bons à vendre au printemps, moyennant un prix convenu. Je dis pendant l'hiver, car je ne vois pas de profit à opérer dans les autres saisons. En effet, au mois d'avril les cultivateurs commencent à avoir des poussins de leurs poules, poussins qui sont bons à manger et atteignent leur plus grande valeur pour le marché, au commencement de juillet. De juillet à décembre inclusivement, le marché est ainsi pourvu de poulets par la méthode naturelle. De plus, en décembre, grâce au froid, chacun fait son approvisionnement de volailles pour jusqu'en mars. Le seul temps où le marché est dépourvu de jeunes volailles est donc depuis avril jusqu'à juillet, et c'est alors que les produits de l'incubation artificielle trouvent leur place et se vendent à des prix exorbitants. Or, pour avoir des poulets bons à manger en avril, il faut qu'ils éclosent en janvier, et ainsi de suite pour les autres mois jusqu'en mars.

Je dis donc qu'avec le marché restreint, et sous le rapport des demandes et sous le rapport du temps de vente pour les produits de l'incubation artificielle, celle-ci ne serait profitable, dans notre province, que pendant les mois de décembre, janvier, février et mars, en mettant les choses au mieux.

On va me dire que l'installation d'un couvoir pour si peu de temps ne saurait être rémunérative. C'est une erreur. Un couvoir ne comporte pas seulement l'incubation. Le spécialiste qui se chargerait de faire éclore des poulets pour les cultivateurs, pourrait, en outre, en élever pour lui-même. Il ferait couvrir depuis décembre jusqu'à mars, élèverait ses poulets de mars à juillet, garderait des poules qui commence-